

Le Petit Potin de Saint-Germain

AVRIL
2015

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-GERMAIN-AU-MONT-D'OR



Dans ce numéro

Municipalité **P.1**

Associations, rendez-vous **P.2 et 3**

Rencontre, infos pratiques **P.3**

Commerces, Infos pratiques **P.4**

L'édito du Maire

Certains ont été surpris de ne pas avoir à se rendre aux urnes à l'occasion des élections départementales. Le Grand Lyon - dont notre commune faisait partie - a en effet fusionné avec le Département pour devenir au 1er janvier 2015 la Métropole de Lyon ; une collectivité unique en France qui consacre la disparition d'un étage du fameux mille-feuilles administratif : qui s'en plaindra ?

Plus d'élections départementales sur notre territoire donc. Il est malgré tout intéressant d'observer les premiers résultats de ces élections en France. A l'heure où j'écris ces lignes

(dimanche soir, 1er tour), chaque camp analyse - et enjolive - ses résultats, chaque commentateur présente ses dernières estimations et tente de les interpréter. Un chiffre reste assez peu commenté : celui de la participation, près de 50 %. Près d'un électeur sur deux ne s'est donc pas déplacé dans cette élection nationale. Près d'un électeur sur deux s'est détourné des urnes parce que ça ne l'intéresse pas ou plus ; parce que, de toute façon, ça ne changera pas sa vie ; parce qu'en somme, il n'y croit plus... Espérons donc ensemble que passée la joie du moment, auréolés de leur succès, nos tout nouveaux élus départementaux réaliseront combien leur victoire est fragile : combien elle les oblige à montrer demain qu'ils sauront être aussi efficaces dans l'action qu'ils ont su l'être hier dans leurs discours de campagne... Et ce pour que le premier parti de France ne reste pas... l'abstention.

Renaud George

Municipalité & Métropole

Mars 2014 - Mars 2015 : un an déjà...

Alors que la première année du mandat que vous nous avez confié s'achève, il ne paraît pas inutile de vous rendre aujourd'hui quelques comptes sur notre action.

Ces 12 derniers mois nous ont permis de prendre la main sur tous les dossiers en cours : nous avons ainsi rencontré les différents interlocuteurs de la commune que sont les collectivités partenaires, les responsables des communes voisines, les associations du village mais aussi les personnels qui font vivre votre collectivité au quotidien, nos principaux fournisseurs... ; nous avons achevé les projets déjà lancés (la rue de la Paix, l'Espace Maintenance...) et fait un état des lieux précis dans la plupart des

domaines : l'état des infrastructures, les travaux à mener, les finances de la commune...

Cette seconde année de mandat commence donc avec le vote du budget ; comme déjà annoncé, le budget proposé pour 2015 est extrêmement prudent car la situation financière du village est plus que fragile : notre commune est très lourdement endettée et aucun écart ne nous est permis pour les 3 prochaines années, au moins. L'Etat nous ponctionne fortement par ailleurs (chute des dotations) afin de réduire son propre endettement, et ce sur les 3 prochaines années. Néanmoins, pour la seconde année consécutive, nous faisons le choix de ne pas augmenter les impôts. Nous chercherons donc

nos marges de manœuvre ailleurs : dans notre organisation, dans notre politique d'achat, dans nos modes de fonctionnement, dans des collaborations plus étroites avec nos voisins...

Il paraît que lorsqu'on n'a pas de pétrole, il faut avoir des idées pour mener à bien ses projets ; alors même si nous manquons de moyens, nous tâcherons cette année de faciliter et d'égayer notre vie saint-germinoise. Comment ? D'une part grâce au bon sens et à la bonne volonté de nos personnels municipaux dont l'imagination est souvent sans limites ; d'autre part grâce à l'énergie, à l'enthousiasme et aux idées de nos associations et de nos bénévoles.

D'avance, merci à tous...

Création d'un Conseil des Séniors à Saint-Germain APPEL À CANDIDATURES

Bien vivre dans notre commune, c'est pouvoir y grandir et y vieillir dans les meilleures conditions pour soi-même et avec les autres habitants. C'est pourquoi nous avons aujourd'hui besoin que les séniors participent activement à l'organisation de la vie dans notre village et ce dans tous les domaines.

Afin qu'ils puissent exprimer leurs attentes et leurs besoins, afin qu'ils puissent s'impliquer dans les projets de la commune et nous aider à bâtir un village où il fait bon vieillir, nous souhaitons aujourd'hui créer un Conseil des Séniors à Saint-Germain.

Le Conseil des Séniors, qu'est-ce ?

Une instance consultative composée de séniors volontaires qui étudieront demain ce que bien vieillir à Saint-Germain peut signifier en matière de mobilité et de déplacements, d'activités de loisirs, de logements adaptés, d'activités sportives, de lutte contre l'isolement, d'adaptation des commerces et des services, de communication... Chaque pan de la vie quotidienne est ainsi

concerné et devra être exploré par le Conseil des Séniors qui sera amené à réfléchir, réagir et faire des propositions pour faire avancer notre commune dans le domaine du bien vieillir.

Le Conseil des Séniors, quel temps cela prend-t-il ?

Les futurs membres du Conseil des Séniors seront amenés à se réunir régulièrement (5 à 6 fois dans l'année) pour débattre autour de thèmes concrets, soumettre leurs propres propositions ou réagir à des propositions de la municipalité. Au-delà, si certains souhaitent aller plus loin et mettre en œuvre des projets concrets avec l'appui de la commune, ils pourront bien sûr s'impliquer davantage.

Comment poser sa candidature ?

Par téléphone (04 78 91 25 21) ou directement à l'accueil de la Mairie, en laissant vos coordonnées pour que l'on puisse vous joindre, ou encore en manifestant votre intérêt par courriel à conseildesseniors@sgmo.net
A noter : il n'y a pas d'âge limite...

Prochain numéro : 13 mai. Ecrivez-nous : com@sgmo.net

Club des ados

Le club des ados prépare sa réouverture et convie tous les Saint-Germinoises de 12 à 17 ans à un repas «à la bonne franquette» pour faire connaissance et parler des projets à construire (séjours, idées de sorties, animations, implication dans la vie locale...)

**LE VENDREDI 10 AVRIL
DE 18 H à 22 H**

Pour s'inscrire à la soirée ou obtenir plus de renseignements, contacter Acti'Jeunes au 04.78.91.21.88.

Un programme riche pour les vacances de printemps

Raffaël, nouveau référent du club ados a concocté pour les vacances de printemps (du 13 au 24 avril) un programme riche d'activités : light painting, grands jeux, Lip Dub, Baudruch'ball, géocaching, ateliers de cuisine (tacos, panini, bonbons et caramels), sortie escalade, sports (volley, badminton), montage d'un grand projet décidé en commun... Durant les vacances, le club ados accueillera les jeunes de 10 h à 12 h et de 13h30 à 18 h avec possibilité de repas le midi. Renseignements au 04 78 91 21 88 ou sur www.sgmo.net rubrique «Acti'Jeunes»

11 avril Journée aux Hospices de Beaune



Les Amis de Saint Germain organisent une sortie aux Hospices civils de Beaune le 11 avril 2015.

**Visite de la moutarderie Fallot
Repas au restaurant Le Fleury
Visite de la ville en visio train
ou visite des Hospices Civils.**

30€ pour les adhérents,
45€ pour les sympathisants.
Renseignements et inscriptions :
Marie-Claude Etienne au 06 74 77 27 69.
Hélène Partageot au 06 12 79 35 57.

Associations, rendez-vous & manifestations, rencontre, infos pratiques

Dimanche 29 mars, 16 h

Audition école de musique

Le 29 mars, les élèves de l'école de musique présenteront leur travail lors d'une audition sur le thème du printemps. Salle Georges Brassens, entrée libre, gratuite et ouverte à tous. Contact : Gérard Morel, 06.87.35.14.69 gerard.morel0118@orange.fr

Vendredi 27 mars, à partir de 20h30

Soirée jeux de société

La ludothèque «Bonne Pioche» organise une soirée jeux pour adultes et adolescents le vendredi 27 à partir de 20h30.
Découvertes, bonne humeur et échanges assurés.
Attention nouvelle adresse :
Espace Maintenue
2 chemin de Maintenue
(accès par le portail place de la Mairie).

Samedi 4 avril à 9 h 45

Les Contes de Laurence

Laurence Fourcade revient pour offrir aux petits (et grands!) ses contes «tirés du panier» à la bibliothèque. Vous êtes attendus nombreux dans l'ambiance cafeuturée et conviviale de la bibliothèque pour goûter aux plaisirs des mots, des histoires et de leurs musiques, samedi 4 avril à 9h45. Bons moments en famille garantis !

Des métiers et des hommes...

Bruno Godefroy-Martin : la peinture, c'est ma vie !

A 47 ans Bruno peint depuis 1986 ! D'abord dans des entreprises locales puis, en 2001, il décide de créer sa propre «boîte». Depuis toujours (et depuis plusieurs générations) à Saint-Germain, c'est naturellement ici qu'il décide de s'installer. Titulaire d'un BEP de peintre, plâtrier, applicateur de revêtements, Bruno s'est aussi formé, au travers de rencontres, à tous les métiers du bâtiment, mais la peinture reste sa discipline favorite... la peinture pointilleuse, méticuleuse, dans l'esprit du compagnonnage.

« Je travaille à l'ancienne et j'aime travailler dans les vieilles maisons où je peux apporter mon expérience pour choisir les bons produits et réaliser des finitions impeccables. Qu'il s'agisse de peinture, d'enduits décoratifs à la chaux ou de carrelage, le résultat final est toujours très gratifiant. Quand je finis un chantier, je fignole toujours pour être fier du résultat. Mes clients le sont généralement aussi,



pour preuve mon carnet de commandes rempli essentiellement grâce aux bouche à oreilles. Aujourd'hui, je suis en train de préparer un devis pour mon tout premier client de 2001 : l'association Atémi Monts d'Or qui va refaire son dojo ».

Bruno aime travailler toutes les matières, proposer des solutions à ses clients. « Les enduits à base de chaux sont formidables, on peut apporter des effets incroyables, et ça dure... 10 ans après la matière est toujours impeccable, le soleil ne le décolore pas. Aujourd'hui,

il y a une forte demande de peintures mates, c'est plus difficile à travailler mais le rendu est étonnant. J'ai par contre beaucoup moins de demandes de revêtements type papier-peints, il y a pourtant de belles choses à faire avec. ».

Ce qui caractérise souvent les artisans, c'est l'amour de leur travail et de leur

spécialité. « Je n'ai peur de rien, le boulot ne m'a jamais fait peur et ne me fera jamais peur... Quand j'avais 12 ans, pendant les vacances scolaires, quand d'autres allaient s'amuser, j'allais déjà bosser avec mon père sur les chantiers, et j'aimais ça ! » Et quand il range ses pinceaux, Bruno s'adonne à ses deux autres passions : la rénovation de flippers de toutes époques et l'aéromodélisme « mais depuis que j'ai créé ma boîte je n'ai plus beaucoup de temps à y consacrer, c'est la différence entre la vie d'employé et celle d'indépendant, mais je ne regrette rien ».

Bruno Godefroy-Martin
45, chemin de Maintenue
Tél. 06 80 91 61 76
bgm@numericable.com

Artisans, professions libérales, auto-entrepreneurs... Vous exercez à Saint-Germain ?

Envoyez vos coordonnées et activités à com@sgmo.net ou déposez-les à l'accueil de la mairie pour parution dans les communications municipales.

LE FC RIVE DROITE SE PORTE BIEN

120! C'est le nombre de joueurs et joueuses que compte l'École de Foot du FC Rive Droite...

Un essor et une embellie, puisque le Club s'est vu décerner le label FFF École de football, label de qualité que n'ont obtenu que 27 clubs sur les 350 que compte le District du Rhône.

Cela démontre le sérieux apporté par les éducateurs à la formation des jeunes footballeurs de 5 et 13 ans. Le Président Bertrand Paris attache beaucoup d'importance au travail effectué dans les catégories jeunes du Club qui tendent plus tard, à alimenter l'équipe fanion.

Actuellement, celle-ci est composée d'une majorité de joueurs formés au Club, une grande satisfaction et surtout un gage de fidélité

au Club. Le FCRD peut se réjouir également du travail entrepris avec les filles, puisque le Club possède (en étroite collaboration avec Misérieux Trévoux), une section Féminine sur les catégories d'âges de 15 à 18 ans. Une belle opportunité pour toutes les filles qui souhaitent pratiquer le football dans le Val de Saône.

Le Club espère que toutes ses différentes actions permettront à Rive Droite de franchir de nouvelles étapes dans les deux prochaines années et de continuer à pratiquer ce sport avec passion. Le Club a également mis en place une action solidaire en partenariat avec le Lions Club, via une collecte de jouets redistribués à des familles et des services hospitaliers de pédiatrie.

Tarifs municipaux 2015

Le 5 février dernier, le conseil municipal a adopté les tarifs municipaux 2015 : location de salles, photocopies et loyers et droits divers. Outre les tarifs publiés ci-après, des conditions particulières, notamment de gratuité pour certaines manifestations proposées par les associations saint-germinoises sont proposées. Vous trouverez l'intégralité de la délibération sur www.sgmo.net (rubrique tarifs municipaux) ou en affichage à l'accueil de la mairie. Concernant la location de salles municipales, notez que chaque foyer fiscal saint-germinoise peut effectuer une réservation à tarif réduit par année civile, sous réserve de disponibilité et d'accord de la municipalité (notamment sur la nature l'utilisation envisagée.

Tarifs des locations de salles municipales

	Associations Saint-Germinoises	Contribuables Saint-Germinoises	Extérieurs
Maryse Bastié	125	250	700
Georges Brassens	75	150	500
Cuisine + Bar	75	150	500
Bar	35	70	200
Salle de la Tour	35	70	200
Petit centre	50	100	300
Forfait chauffage Salle Maryse Bastié	55	55	55

Tarifs des photocopies papier fourni par la commune*

	A4		A3	
	Associations	Autres	Associations	Autres
Noir recto	0,13	0,35	0,26	0,50
Noir recto/verso	0,25	0,45	0,50	0,70
Couleur recto	0,20	0,40	0,40	0,60
Couleur recto/verso	0,39	0,60	0,78	1,00

* un tarif «papier non fourni» est également proposé aux associations (1 centime de moins par feuille A4, 2 centimes par feuille A3).

Le moustique qui vous pique est né chez vous !

Avec le retour des beaux jours, les moustiques se réveillent et parmi eux le plus nuisible, le moustique tigre vecteur potentiel de maladies virales telles que le chikungunya ou la dengue.

Il faut savoir que le rayon d'action de ce moustique n'est que de 25 à 50 mètres autour de son lieu de naissance... il y a donc fort à parier que le nid du moustique qui vous pique est situé au sein même de votre habitation !

Afin de passer un été agréable, la Commune et la Métropole de Lyon mènent un partenariat avec EID Rhône-Alpes (un établissement public de lutte contre les moustiques et de gestion des zones humides). Les sites de développement sur le domaine communal sont traités et la commune peut également intervenir chez les particuliers pour traiter les sites potentiels de développement (terrasse sur toiture, bassin...). Inscrivez-vous en mairie ou par courriel à contact@sgmo.net :

- une date de RDV vous sera proposée dans les 10 jours.
 - un agent détenteur d'une carte professionnelle interviendra sur le site, dressera le diagnostic et procédera au traitement si nécessaire.
- Merci d'informer ensuite la mairie du passage effectif de l'agent EID.

Vous pouvez contribuer à éviter la prolifération en adoptant les gestes de prévention suivants :

- enlever tous les objets dans le jardin, sur la terrasse, qui pourraient servir de recueils d'eau,
- supprimer l'eau stagnante dans les soucoupes sous les pots de fleurs, ou les remplir avec du sable,
- vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières...),
- couvrir les réserves d'eau (bidons, citernes d'eau de pluie) avec de la toile moustiquaire.

Quand la prévention ne suffit plus !

Un traitement non toxique inoffensif pour l'homme et les animaux domestiques peut s'avérer nécessaire.
Bon été sans piqûre.

Les ateliers d'Atémi

Cours réguliers : Qi gong, tai chi chuan, boxes chinoises internes

Cours pour débutants chaque jour (voir site internet pour horaires (cours à l'essai possibles). Cotisation adaptée au temps de pratique d'avril à juin.

Ateliers et stages :

- Samedi 18 avril de 14 à 17 h, atelier qi gong et tai chi pour débutant et première année
- Dimanche 19 avril : de 9 à 12h, atelier auto défense dames et demoiselles ouvert à toutes
- Dimanche 19 avril, de 14 h 30 à 17h 30, atelier tai chi niveau deux, ouvert à tous
- Samedi 25 avril, de 14 à 18h, atelier ludique boxes chinoises ouvert à tous
- Dimanche 26 avril, de 9 à 12 h, , atelier qi gong pour tous niveaux

Renseignements et inscriptions, tél. 04 78 91 45 50
magnitudeplus@cegetel.net
www.atemimontdor.com

Ouverture d'un point de vente de titres TCL au Café le Saint-Germain

A partir d'avril, Frédéric assurera dans son café le Saint-Germain, au 16 rue du 8 mai, la vente de tous les tickets TCL. Anticipez et ne payez plus vos tickets plus chers à bord : passez au point de vente ! Ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 19 h 30, le samedi de 6 h 30 à 19 h 30 et le dimanche de 7 h à 14 h.

Du nouveau à la gare !

Les beaux jours reviennent et avec eux l'opportunité d'aller à la gare en vélo. Afin de permettre à chacun de sécuriser son vélo, 8 consignes supplémentaires vont être mises en service tout prochainement, portant à 20 le nombre des emplacements. Rappel, les consignes sont strictement réservées aux vélos. La commune veillera au strict respect de leur usage.

Opération broyage des déchets verts

Après le succès de l'opération réalisée en septembre et octobre, la commune propose deux nouvelles dates de broyage pour ce printemps. Afin de réduire les allers et retours vers la déchèterie de Genay, nous mettons à votre disposition un broyeur (manipulé par Eric Fouquet) en un point fixe de la commune pour vous permettre soit de récupérer vos copeaux de broyage, soit de les laisser à la commune qui les réutilisera dans les espaces communs. Nous vous proposons deux dates : les samedis 4 et 25 avril entre 9h00 et 12h00. Pour nous permettre d'optimiser le planning de broyage, merci de prendre contact en mairie par téléphone (04 78 91 25 21) ou d'envoyer un mail à secretariat@sgmo.net pour convenir d'un rendez-vous. Nous vous confirmerons alors le lieu et l'heure.

Rappel : le brûlage est strictement interdit et passible d'une amende de 450 €.



Permanences d'accueil de l'antenne du Secours populaire de Saint-Germain

16, avenue de la Paix (vers la Poste)
69650 ST GERMAIN AU MONT D'OR
CONTACT: 04 72 08 83 31

Accueil de toute personne en situation de précarité

Mercredis 8 et 22 avril, 13 et 27 mai.

Paroisse

Dimanche 29 mars 9h (attention : horaire d'été) : messe des Rameaux à l'église de Saint-Germain.

Mardi 31 mars 18h30 : messe à la salle paroissiale.

Jedi 2 avril 19h : Célébration Jedi Saint à Neuville.

Samedi 4 avril 21 h : Veillée Pascale à Neuville

Dimanche 5 avril 10h30 : messe pascale à Neuville

Dimanche 19 avril 9h : messe à l'église de Saint Germain

Mardis 7, 14, 21 et 28 avril 18h30 : messe à la salle paroissiale

Horaires de la Mairie

La Mairie vous accueille les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h 45. Les mercredis de 9 h à 12 h et les samedis de 9 h à 11 h 30.

Collecte des ordures, rappel

- Lundis 6 avril et 25 mai, pas de collecte. Les bacs gris seront collectés le lendemain (mardi) dans les 2 secteurs.

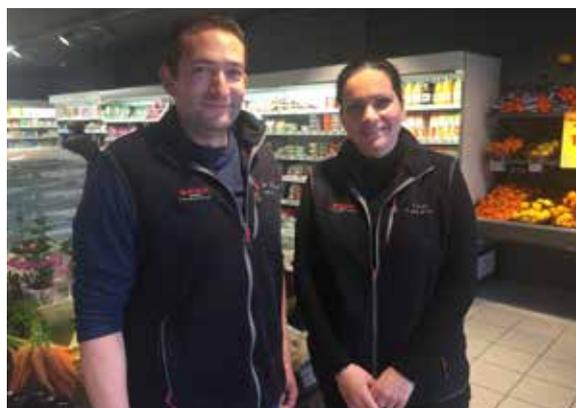
- Vendredi 1er et 8 mai, pas de collecte, non reportées.

Spar : nouveaux propriétaires, nouveaux projets...

Depuis la mi-mars, Emilie et Jean-Baptiste Touchard ont pris les rênes du Spar de Saint-Germain. Rencontre avec de nouveaux commerçants qui ne manquent pas de projets.

MANAGERS de magasins Casino depuis 15 ans, à Lentilly puis à Lyon où ils géraient un gros supermarché « Casino Shopping », le couple souhaitait s'installer dans une zone rurale et s'est décidé pour Saint-Germain qu'Emilie, originaire de Chasselay, connaît bien.

« Dans ma jeunesse, on n'avait rien dans le coin, on était obligés de partir sur Dardilly à Auchan ou au Leclerc de Civrieux. Pourquoi, à la campagne, les clients ne pourraient-ils pas avoir les mêmes services qu'à Lyon ? C'est dans cet esprit que nous souhaitons développer le Spar de Saint-Germain. Nous voulons proposer aussi bien des produits premier prix que des marques de qualité et des produits d'épicerie fine ». Emilie et Jean-Baptiste sont bien décidés à proposer de nouveaux services et à faire de leur magasin un centre d'attractivité tant pour les Germinoises



que pour les habitants des communes alentour :

- ouverture non stop de 7h à 22h du lundi au vendredi et de 8h30 à 13h le dimanche ;

- livraison à domicile gratuite dès 50 € d'achats et sans minimum pour les personnes âgées ;

- retrait de colis ;

- service « Drive » : faites votre shopping sur internet, vos courses sont mises dans votre coffre de voiture dans le créneau horaire choisi ;

- service de photocopies, scanner et impression ;

- une borne de tirages photo automatique à prix attractifs ;

- dépôt de pressing : vous déposez vos vêtements à nettoyer, ils sont traités par un pressing écologique de Lyon (2/3 jours de délai) ;

- accès wifi.

« Sur ces services additionnels, nous ne marquons pas, ou très peu, ils sont proposés pour répondre à un manque, pour faciliter la vie des habitants ».

Emilie et Jean-Baptiste souhaitent également développer au Spar une offre importante de produits de producteurs locaux, de produits bio, mais également de produits étrangers (notamment anglais et américains). Du fait de l'ouverture sans interruption le midi, le rayon « snacks » va également s'étoffer afin d'attirer une nouvelle clientèle. L'ouverture jusqu'à 22h permettra aux personnes rentrant tard du travail de ne pas avoir à faire leurs courses avant de partir de « la grande ville » et, très certainement, d'attirer nos voisins à Saint-Germain plutôt qu'ailleurs.

Ils prévoient également d'agrandir le magasin en aménageant le local annexe actuellement inutilisé.

Spar

3, place du

11 novembre 1918

Tél. 04 78 72 79 88.

[@sfr.fr](mailto:sparlivraisonadomicile)

Numéros utiles

Mairie	04 78 91 25 21
Police municipale	04 78 91 46 75
Permanence élus (urgence)	06 58 66 88 28
Gendarmerie	17
Pompiers	18
SAMU : 15 Médecin de garde	04 78 98 21 21
Médecin, Dr De Ladreit	04 78 91 43 91
Médecin, Dr Binazet	04 72 08 85 34
Cabinet infirmier	04 78 91 60 08
Vétérinaire, Dr Arnaud-Maillot	04 78 91 66 33
Horaires de la déchèterie (avril à septembre) :	
Lundi au vendredi 8h30 à 12h et 13h30 à 18h, samedi 8h30 à 18h30, dimanche : 9h à 12h.	